



Éducation

La ville assure !

Pages 9 à 11

Vie associative

La ville et les MJC s'engagent dans une réflexion

► Page 3

Projet Essarté

Les bacs à jardiner prennent vie

► Page 8

Champberton

Un programme de réhabilitation ambitieux

► Page 13

Histoire

Échanges sur un demi-siècle de sport dans la ville

► Page 19

L'éducation, une priorité

Meublez vos rêves

Exposition de Sylvie Réno

À voir jusqu'au 30 avril

Espace Vallès ♦

Inauguration du square

Paul Moulin

Samedi 16 avril

À 10 h 30 - Angle des rues E. Rostand et R. Frison-Roche ♦

Commémoration

du génocide Arménien

Dimanche 24 avril

À 13 h - Place du 24 Avril 1915 ♦

Commémoration

de la libération des camps

de concentration nazis

Dimanche 24 avril

À 10 h 45 - Monument aux morts de la déportation (Murier) ♦

Conseil municipal

Mardi 26 avril

À 18 h - Maison communale ♦

Marché aux fleurs

Samedi 30 avril

De 8 h à 18 h - Place du 24 Avril 1915 ♦

Forum Jobs d'été

Samedi 30 avril

De 10 h à 18 h - Pôle jeunesse ♦

Bal de la Liberté

Samedi 7 mai

Avec Forró de Balkão, musique festive, slave et latine, mélangeant frénésie tropicale et folie balkanique

À 20 h 30 - Place de la Liberté ♦

Commémoration

de la victoire sur le nazisme

Dimanche 8 mai

Circuit de 9 h 45 à 11 h 45

Départ à 9 h 45 - Monument aux morts de la Galochère ♦

Le Petit Prince



Publié pour la première fois en France le 6 avril 1946, près de deux ans après la mort de son auteur, *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry s'invite ce mois dans les pages du journal. Une manière de célébrer un texte traduit en 288 langues, vendu à plus de 150 millions d'exemplaires dans le monde (dont 14 millions

en France), et son auteur, à la fois aviateur, écrivain, poète et reporter. Disparu en vol le 31 juillet 1944, "Saint-Ex" a signé là un texte tendre et émouvant, humaniste, philosophique et universel, accessible aux plus jeunes comme aux adultes.



SMH Mensuel : Le projet éducatif territorial, PEDT, est en cours de finalisation. Pouvez-vous nous dire où nous en sommes et quelles sont les échéances à venir ?

David Queiros : Nous sommes en cours de finalisation de cette démarche qui s'est opérée en concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants et les parents. Cette année, nous avons procédé à la consolidation des nouveaux rythmes scolaires. La signature définitive se fera à l'automne 2016. À Saint-Martin-d'Hères, promouvoir certaines activités tels le sport et la culture à l'école fait partie de nos axes historiques. L'école est le lieu où l'accès aux pratiques d'éducation populaire peut être le plus large. Celles-ci touchent tous les enfants de façon égalitaire quel que soit leur milieu social. Le caractère universel de l'école est précieux. C'est pourquoi, les élus font de la politique éducative une priorité de l'action municipale et y consacrent un budget de 4 millions d'euros.

SMH Mensuel : Avez-vous déjà connaissance des fermetures ou ouvertures de classes pour la rentrée prochaine ?

David Queiros : La directrice académique des services de l'Éducation nationale m'a transmis les mesures envisagées concernant la carte scolaire. Le gouvernement a décidé la création de postes de professeurs des écoles. Il y a donc moins de tension que par le passé. Cependant, je reste très attentif à l'évolution de la situation. Nous souhaitons que le nombre d'élèves par classe soit limité de manière à favoriser la réussite scolaire et donner les moyens aux professeurs des écoles d'être davantage dans le soutien des enfants qui en ont le plus besoin. Dans le quartier politique de la ville, Renaudie-Champberton-La Plaine, nous allons favoriser la scolarisation des enfants de moins de trois ans. C'est une revendication portée depuis longtemps car elle permet plus tôt une immersion en milieu collectif pour les

enfants. Davantage de moyens notamment humains en matière de postes d'Atsem (agents territoriaux des écoles maternelles) dans ces écoles seront mis en œuvre.

SMH Mensuel : L'école est pour vous un socle important, une priorité. Que pensez-vous de la réforme des collèges ?

David Queiros : Dans un contexte de crise économique, sociale, et politique, l'école reste un élément fondamental de notre République. Pour moi, elle est aussi le terreau de l'émancipation des individus et de la société tout entière. Les élus ainsi que les parents d'élèves sont préoccupés par cette réforme qui va bouleverser l'enseignement des fondamentaux comme les Lettres et les Sciences. Il ne s'agit pas que cette réforme se traduise par une dégradation de la qualité de l'enseignement et donc de l'ambition de l'égalité des chances. Je crois à un enseignement public de qualité et c'est pourquoi nous sommes et resterons aux côtés des parents et des équipes enseignantes qui se mobiliseront en faveur de son développement ♦

■ MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE, VILLE ET CCAS

Vers un nouveau partenariat

Les professionnels et bénévoles des MJC de la commune, la Fédération régionale des MJC en Rhône-Alpes, la ville et le CCAS ont entamé un travail important de diagnostic partagé en vue de la signature de la future convention partenariale liant les Maisons des jeunes et de la culture avec la ville et le CCAS.



► Culture scientifique et technique à la MJC Pont-du-Sonnant.



► Cirque et arts de la rue à la MJC Village.

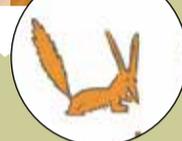


► Jeux à la MJC Les Roseaux.

Ce "grand chantier" s'est ouvert au début de l'année. Objectif ? Dessiner les perspectives d'évolution du partenariat entre la ville et les MJC dans un contexte financier contraint. Comment faire aussi bien, voire mieux malgré cette nouvelle donne ? En étudiant toutes les pistes d'amélioration, en revisitant les champs d'intervention et les pratiques de la ville et de la MJC, en travaillant l'articulation entre ce que

porte respectivement la ville, le CCAS et les MJC, en réfléchissant aux possibilités de mutualisation. Le tout en plaçant les habitants au cœur des préoccupations, avec une priorité donnée aux 11-25 ans. Car il s'agit bien de conserver et pérenniser le travail que mènent les professionnels et les bénévoles des MJC dans le domaine de l'éducation populaire, au plus près des habitants et de leurs aspirations. Pour mener à bien ce travail de fond,

une commission technique paritaire (composée d'élus municipaux et associatifs ainsi que de techniciens municipaux, des MJC et de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes) et des groupes thématiques sur la culture, l'enfance et la jeunesse, ont été constitués et se réunissent régulièrement. Les premières propositions concrètes devant être présentées en septembre 2016 ◆ NP



« Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité. »

■ POINT DE VUE DE L'ÉLUE

Nathalie Luci,
adjointe à la vie associative et à l'éducation populaire

La ville reconnaît aux MJC une place importante dans le cadre de la promotion du lien social : elles sont au plus près des habitants et se situent dans le cadre de l'accompagnement des projets, des aspirations et initiatives citoyennes.

Les MJC, dont l'éducation populaire est le fer de lance, ont également pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, de participer collectivement à la construction d'une société solidaire, d'accorder de l'importance à l'action en direction et avec les jeunes. Professionnels et bénévoles ont une longue expérience d'intervention dans ces domaines. Ils doivent pouvoir continuer à agir, sur le terrain, avec les habitants, jeunes et adultes.

Aussi, dans un contexte financier très contraint, il devenait opportun d'engager une démarche de concertation, de diagnostic et d'élaboration de

scénarios préfigurant le contenu de la future convention cadre (l'actuelle prend fin en 2017) et du partenariat entre la ville et les MJC. Ce travail entamé au début de l'année va se poursuivre jusqu'au mois de juin au sein d'ateliers paritaires.

Cette démarche collaborative, portée conjointement par la ville, le CCAS et les MJC conduira à reposer une politique locale, à repenser la gouvernance des MJC de demain, avec une autre configuration et en toute démocratie. Il s'agira aussi de redéfinir la cohérence d'action entre les différents partenaires, dans une complémentarité prenant en compte l'ensemble des enjeux actuels.

L'objectif étant d'être en mesure d'élaborer les premières propositions dès le mois de septembre en répondant prioritairement aux enjeux liés à la gouvernance, l'enfance, la jeunesse et la culture ◆ Propos recueillis par NP

■ BÉNÉVOLES DES C.A., SALARIÉS ASSOCIATIFS ET FÉDÉRAUX ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHÉ



La démarche concertée de réorganisation des MJC ambitionne une meilleure prise en compte des évolutions sociétales et aspire à répondre au mieux aux attentes et besoins des populations. Ce défi du redéploiement que tous sont disposés à relever est porteur d'enjeux forts.

Individualisme, discriminations, radicalisme, rejets... réinterrogent les pratiques des bénévoles et professionnels sur le terrain. Les contraintes environnementales sont complexes, nombreuses et les exigences vis-à-vis des bénévoles militants des Conseils d'administration de plus en plus fortes.

Indirectement amenés à se "professionnaliser", ils se voient chargés de responsabilités de plus en plus lourdes, entre portage politique, associatif, fonction d'employeur et gestion financière.

Dans le même temps, l'argent public se raréfie, en témoigne la baisse continue des dotations de l'État aux collectivités territoriales qui génère pour ces dernières des difficultés accrues conduisant parfois à des arbitrages drastiques. Ces baisses conduisent à la réduction du nombre des emplois au service de la population, des habitants, des adhérents et l'épuisement guette ceux qui s'engagent au sein des associations.

Les MJC ont fait l'analyse de leurs marges de progrès : dépendance aux subventions publiques, réalités sociétales violentes, nécessité de faire évoluer les pratiques professionnelles, de rendre plus lisibles et visibles par leur déclinaison en actes les valeurs de l'éducation populaire, respectueuses de l'humain et de son environnement.

Les MJC renouent fortement avec leurs fondamentaux placés au cœur de leurs projets associatifs : le lien de proximité avec tous les publics, le développement, le soutien et la valorisation des pratiques en amateur et des initiatives jeunes, la laïcité, l'exercice d'une citoyenneté active, l'émancipation des habitants acteurs de leur vie, la formation au débat démocratique et à l'esprit critique, l'accès aux loisirs éducatifs et à la culture pour tous. Pour cela, elles s'appuient notamment sur leurs pôles ressources thématiques : Culture scientifique et technique, Jeux, Cirque et arts de rue ◆

1 Des Martinérois ont découvert le monde des abeilles et la vie d'une ruche au jardin de la MJC Pont-du-Sonnant, espace Texier. Cette initiation à l'apiculture a été animée par le syndicat de l'Abeille dauphinoise ♦



2 3 Un programme riche était proposé par l'association Onobiono I, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Témoignages de citoyennes, chorales, danse orientale, expositions... étaient à découvrir tout au long de la journée. Une initiative pour donner à voir et à entendre autour de la femme ♦



4 5 La ville a mis les femmes à l'honneur le 8 mars, lors de la Journée internationale des femmes, avec une exposition présentée dans le hall de la Maison Communale, *Les grandes résistantes Contemporaines*, et un échange en poésie et en musique en salle du Conseil municipal ♦



6 À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le préfet de l'Isère, Jean-Paul Bonnetain et le maire, David Queiros ont rencontré au lycée Pablo Neruda, des "marraines" qui aident des jeunes filles de terminale à construire leur projet professionnel dans le cadre du dispositif Capital filles ♦



7 La médiathèque espace André Malraux s'est associée à la campagne de prévention contre le bruit. Deux expositions et une rencontre avec des professionnels de santé ont été proposées pour mieux se rendre compte de la fragilité de l'audition ♦



8 Le public de Mon Ciné a pu découvrir *On ne va pas en faire tout un chômage*, un court métrage réalisé et joué par des personnes en recherche d'emploi. Ce projet a été porté par la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) et encadré par l'association Images solidaires ♦



9 Une biblio-vente s'est tenue à la salle polyvalente Romain Rolland pour permettre aux habitants d'acheter moyennant 1 ou 2 € des livres retirés des collections de la médiathèque. Romans, essais, bandes dessinées... ont trouvé une seconde vie entre les mains de nouveaux lecteurs ♦





10 Bien dans son corps, bien dans sa tête ! Les soins accordés à notre corps donnent un plus inestimable sur l'état de notre tête, notre intellect, nos émotions...
Un message délivré à l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) lors des animations proposées dans le parc Jo Blanchon pour "un retour à l'activé physique en douceur" ♦

11 Jean-Luc Puel, professeur en neurosciences à l'Inserm de Montpellier, Bruno Vincent, directeur d'Acoucité et Corine Vion-Dury, officier du ministère public de Grenoble ont donné une conférence-débat sur "Les effets du bruit sur la santé" et "Le bruit sur l'agglomération".
Un éclairage médical passionnant à l'heure où les problèmes d'audition concernent de plus en plus de personnes ♦

12 Des habitants se sont retrouvés en mars à l'antenne GUSP avec ciseaux, tissus colorés, accessoires et pleins d'idées créatives pour fabriquer un dragon paré de couleurs qui se pavanera lors des carnivals des Terrasses, de Martigues et des Tuiles ♦

13 Le maire, David Queiros, la première adjointe, Michelle Veyret et des anciens combattants ont commémoré, samedi 19 mars, la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ♦

14 15 Les visiteurs ont découvert les sculptures réalisées en carton, le matériau de prédilection de Sylvie Réno, lors de son exposition *Meublez vos rêves*, à l'espace Vallès, jeudi 24 mars ♦



11 Jean-Luc Puel, professeur en neurosciences à l'Inserm de Montpellier, Bruno Vincent, directeur d'Acoucité et Corine Vion-Dury, officier du ministère public de Grenoble ont donné une conférence-débat sur "Les effets du bruit sur la santé" et "Le bruit sur l'agglomération".
Un éclairage médical passionnant à l'heure où les problèmes d'audition concernent de plus en plus de personnes ♦

14 15 Les visiteurs ont découvert les sculptures réalisées en carton, le matériau de prédilection de Sylvie Réno, lors de son exposition *Meublez vos rêves*, à l'espace Vallès, jeudi 24 mars ♦



« J'ai toujours aimé le désert.
On s'assoit sur une dune de sable.
On ne voit rien.
On n'entend rien.
Et cependant quelque chose rayonne en silence... »

« Les étoiles sont éclairées pour que chacun puisse un jour trouver la sienne. »

**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**
CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



LE PORTAIL ROUGE
**Vente de véhicules
neufs et occasions**




Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

WIND **04 76 42 29 94**

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés


**Commerçants,
artisans, entreprises,
industriels...**

Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 90 19



À Saint-Martin-d'Hères



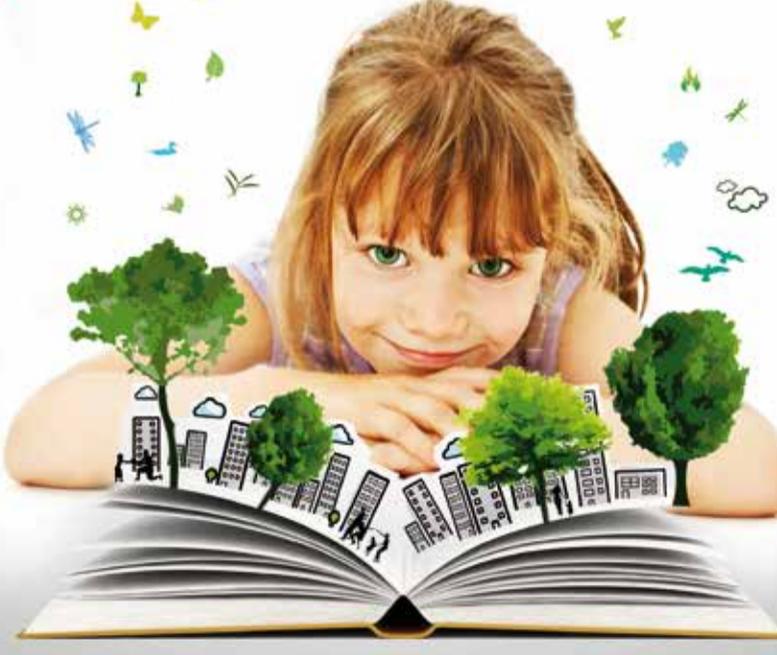
PROCHAINEMENT
**4 DUPLEX
AVEC JARDIN**

une réalisation de : **IMMOBILIÈRE VALRIM**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
04 76 65 08 08
www.groupe-valrim.com

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui
qui pense à demain...



www.cciag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

TRAVAUX EN COURS



**VIVRE À
ST MARTIN
D'HÈRES**

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements

**TVA
RÉDUITE**

**Orphée
& Eurydice**

Votre source d'inspiration

**2 commerces
À VENDRE**

T3 à partir de 142 000 €* ■ T4 à partir de 179 000 €* ■

Place de parking couverte N°C103 ■ Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafonds de ressources. © Leica Habitat - BLUEPRINT - Document non contractuel - Nov. 2013

■ SECTEURS KARL MARX, JOLIOT-CURIE ET FERNAND TEXIER

Pour une meilleure qualité de vie

Entre nuisances quotidiennes et interrogations sur l'avenir, des habitants ont fait part de leurs inquiétudes aux élus, lors des rencontres de quartier du samedi 5 mars.

« Où en sont les travaux annoncés du logement-foyer Pierre Sénard ? », a questionné d'emblée une représentante des résidents. « C'est au propriétaire, l'Opac 38, d'engager ses responsabilités. Le CCAS est juste l'exploitant. Pourtant, nous sommes déjà intervenus pour la chaufferie et l'ascenseur », a rappelé le maire.

Concernant les pistes cyclables, « une voie vélo sur l'avenue Gabriel Péri est à l'étude, elle serait plus compliquée sur Ambroise Croizat car les trottoirs sont étroits et les commerces ont besoin des places de parking. » Face à une retraitée se plaignant des nouveaux tracés des bus, le maire s'est voulu rassurant : « Nous pouvons encore proposer des éventuelles adaptations mais nous ne sommes pas les

seuls décisionnaires. »

Le développement durable et la santé étaient également au cœur de nombreuses interrogations. « Malgré une odeur persistante dans les modulaires accueillant les enfants de la maternelle Joliot-Curie, des tests ont révélé que tout était normal. Nous avons cependant amélioré les systèmes d'aération et nous restons vigilants. Car on ne rechigne pas sur les dépenses en matière de santé. » La campagne de démostration annuelle en est la preuve. Elle s'avère nécessaire car les moustiques, notamment les "tigres", continuent de transmettre des parasites, bactéries et virus. Autre créneau, écologique cette fois-ci : « Penser global, agir local. Saint-Martin-d'Hères s'efforce d'intégrer cette notion. » Des paroles qui font



écho à de nombreuses actions comme l'écoquartier Daudet, le Jeudi bio à la cantine, la gestion raisonnée des espaces verts, zéro phyto, Festi troc... Et surtout le Plan air énergie climat de l'agglomération grenobloise*. Le but

étant toujours de s'engager pour une meilleure qualité de vie ♦ SY

*Voir SMH n°390, janvier 2016.

Info

Linky

Au cours des rencontres du mois de mars, les compteurs Linky ont soulevé de nombreuses questions de la part des habitants auxquelles le maire a répondu. Un article sur le sujet est à lire en page 13 ♦

■ SECTEUR CROIX-ROUGE

Au plus près des préoccupations

La rencontre du 12 mars s'est déroulée sous le signe de la quotidienneté. Plaçant ainsi la proximité au cœur des échanges entre habitants et élus.

Dès le premier point de rendez-vous, rue Louis Juvet, des habitants ont fait part de leur tracasserie du quotidien. Des actes d'incivilités (déjections canines, stationnements sauvages, dégradations de biens...), certains comportements sur l'espace public générant un sentiment d'insécurité auprès d'une partie des habitants, d'autres ayant le sentiment que « la présence policière est en baisse dans le quartier ». Rappelant que la ville n'a cessé de demander un « renforcement des effectifs de police nationale et une présence accrue sur le territoire communal », le maire, David Queiros, a également souligné « l'importance de signaler tout pro-

blème ou incident ». À la demande d'un habitant, le maire a également rappelé que l'effectif de la police municipale, dont les prérogatives ne sont pas aussi étendues que celles de la police nationale, a doublé ces dernières années pour atteindre le nombre de 15 agents. Autres motifs de préoccupation : la vitesse excessive, « les voitures ne nous laissent pas passer sur l'avenue Benoît Frachon », qui a également fait l'objet d'échanges sur ce point de rencontre et sur les suivants, ou encore la présence d'arbres malades potentiellement dangereux, notamment dans le parc bordant l'avenue. Les services municipaux vont les expertiser et les enlever s'ils

s'avèrent malades. Un peu plus loin sur le parcours, à l'angle des rues D' Lamaze et Pierre Curie, outre des problèmes de propreté à l'emplacement de conteneurs à ordures et une question portant sur l'enfouissement de réseaux aériens, les discussions se sont focalisées sur le devenir du couvent des Minimés. Il a été confirmé que des jardins collectifs étaient bien prévus à proximité, mais aucun projet de construction. Quant à la sauvegarde de la bâtisse classée aux monuments historiques, « la ville n'a pas les moyens de financer de tels travaux et les demandes de subventions effectuées n'ont pour l'heure pas abouti ». Enfin, à l'angle des rues Gay et André Chenier, les échanges ont porté autant sur la sécurité et le non-respect du code de la route, que sur la collecte des ordures ménagères, la circulation des cycles ou le mauvais état des trottoirs en certains endroits...

Autant de remarques soigneusement relevées par les services de la ville et qui font systématiquement l'objet d'une réponse ♦ NP



■ PROCHAINE RENCONTRE

Samedi 30 avril
Secteurs Renaudie,
Chamberton, Voltaire

- 1 9 h 30 : devant la maison de quartier L. Aragon
- 2 10 h : place Pierre Mendès France
- 3 10 h 30 : square Jeanne Labourbe
- 4 11 h : angle des rues Voltaire et E. Rostand
- 5 11 h 30 : école maternelle Voltaire



■ ESSARTIÉ

Prenez part à l'expérience

Semer, planter, récolter... en pleine ville, c'est possible même quand on n'a pas de jardin. Dans le quartier Essarté, un espace délaissé a été repensé et nouvellement aménagé pour que ses habitants puissent s'adonner à cette culture juste à côté de chez eux.



Les enfants de la halte-garderie Essarté s'éveillent au jardinage.

a le mérite d'inviter la nature en ville et de proposer aux habitants, petits comme grands, des espaces qu'ils devront s'appropriier et gérer en toute indépendance. C'est dans cet esprit que des enfants de l'accueil de loisirs de la MJC Les Roseaux ont fabriqué des nichoirs, quatre au total qui sont déjà en place. Et les premiers à avoir semé des graines, ce sont des enfants de la halte-garderie Essarté. « Cela rejoint un projet que nous développons en parallèle : celui d'aménager les espaces extérieurs de notre structure », explique sa directrice Marion Micheli-Olphant. Une fois par semaine, bambins et accompagnateurs mettront les mains dans la terre sur ces parcelles. Tous leurs voisins sont invités à en faire autant. Pourquoi pas semer des céréales ? S'initier à la plantation de légumes ? Repiquer des fleurs ?... pour ensuite les récolter ou juste les voir pousser. Aujourd'hui, il ne tient qu'aux habitants du quartier Essarté de faire de cet espace public un lieu qui leur ressemble. Pour que ce qui relève encore d'une démarche expérimentale en matière d'aménagement urbain se transforme en un pari réussi à réitérer ◆ SY

« Les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller. »

L'idée avait germé en 2015, à l'occasion de la Semaine du développement durable. Il s'agissait alors de transformer rapidement un lieu public quelconque, sans intérêt particulier pour ses riverains, en un espace attractif, avec une approche environnementale et participative. Une méthode qui a déjà fait ses preuves dans le pays où elle a vu le

jour, les États-Unis. Et c'est un terrain à l'angle de l'avenue Benoît Frachon et de la rue Henri Wallon qui a été choisi pour ce projet expérimental.

La nature en ville

Partir de rien pour faire émerger une vision différente d'un territoire. C'est bien l'objectif de cette proposition qui a fait travailler ensemble différents

services de la ville, des professeurs et élèves du lycée Pablo Neruda. Ce partenariat renforcé avec les sections chaudronnerie et dessin industriel a donné vie à des installations légères, temporaires, évolutives, peu coûteuses. Six bacs à jardiner et des treillis pouvant accueillir des plantes grimpantes ont été installés et mis à disposition des habitants. Ce projet

■ DÉFI DES ÉCOLES À ÉNERGIE POSITIVE

Des élèves agissent pour la planète

Trois classes de l'école élémentaire Romain Rolland relèvent le défi des écoles à énergie positive, impulsé par la Métro dans le cadre de son Plan air énergie climat. Ces jeunes éco-citoyens sont venus présenter leur projet et questionner Christophe Bresson, adjoint en charge de l'environnement, et des agents municipaux sur la politique environnementale menée par la ville.

Mesurer et réduire la consommation énergétique de leur école par rapport aux années précédentes, par des actions essentiellement Comportementales est l'objectif de ce défi « Nous éteignons les lumières, nous maintenons une température à 20 degrés dans la classe, nous trions le papier, nous allons dans d'autres classes pour montrer quoi faire afin d'économiser l'énergie... » expliquent les jeunes délégués des trois classes participantes. Les enfants avaient aussi des « réclamations » à faire à la mairie et pleins d'idées à proposer pour améliorer la consommation d'énergie de leur école et de leur commune. « Dans notre école, il faudrait changer les néons qui sont énergivores, rajouter des robinets thermostatiques pour le radiateur et



réparer une porte qui ferme mal », précise une jeune déléguée. « La commune pourrait éteindre plus tôt l'éclairage public, isoler les bâtiments anciens de la ville, rajouter des espaces verts. » Ils ont interrogé également

Christophe Bresson sur le rôle de l' élu et ont profité de sa présence pour lui demander si la ville allait instaurer la vitesse à 30 km/h. Se prêtant au jeu des questions réponses avec enthousiasme, il a expliqué les actions

réalisées par la commune en matière environnementale mais aussi les contraintes budgétaires auxquelles la ville est confrontée. Isoler les bâtiments ou changer l'éclairage public représentent un coût conséquent, il s'agit d'investir à long terme. S'agissant de la limitation de la vitesse à 30 km/h la ville va participer à cette expérience, seuls quelques grands axes, encore à définir, resteront à 50 km/h. Ces jeunes éco-citoyens se sont emparés de ce projet avec passion, conscients de l'impact des comportements individuels sur la planète. Se sentant aussi les acteurs de demain pour un développement durable, les enfants ont déclaré en chœur : « Nous voulons une planète en bonne santé ! » ◆ GC

Espace

Attractif

Le projet Essarté s'inspire du placemaking, une méthode originaire des États-Unis, où elle est portée par une association. Son but ? Transformer rapidement un lieu public quelconque en un espace attractif pour les riverains. Selon l'implication des usagers, il se veut provisoire ou pérenne ◆

En graines

et en fleurs

Le Marché aux fleurs se tiendra samedi 30 avril de 8 h à 18 h, place du 24 Avril 1915 ◆



© P.P.A

► Quand les enfants de l'école Romain Rolland courent pour la bonne cause.

■ PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Les enfants au cœur des enjeux

Le PEDT entend proposer à chaque enfant un parcours cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Transversal, il est mis en œuvre par l'ensemble des acteurs du champ éducatif.

« **D**éfinir les priorités de la collectivité en matière d'éducation, favoriser une approche transversale à l'ensemble des services de la ville et le partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire » constituent les enjeux du PEDT. Un comité de pilotage, composé d'élus et de représentants de l'Éducation nationale, de la Caf, de la direction Jeunesse et sport et du Conseil départemental, a validé sept axes à développer, travaillés en groupes. Concernant le périscolaire, il s'agit

de créer les conditions pour que ces temps soient déclarés en accueil de loisirs et d'établir des projets pédagogiques maternels et élémentaires ainsi qu'une charte de coéducation école - périscolaire - famille dès le mois de novembre. Le travail autour de l'accueil des moins de trois ans vivant dans les secteurs classés en Réseau de réussite scolaire (RRS) a permis d'organiser les conditions d'accueil des tout-petits pendant le temps scolaire et périscolaire. Un



© C.C

autre groupe s'est intéressé à l'éducation aux médias à travers le numérique à l'école. L'objectif vise à la fois à identifier les besoins pédagogiques prioritaires, à étudier les solutions à mettre en œuvre et à proposer un déploiement dans des groupes scolaires expérimentaux dès janvier 2017.

Autre axe travaillé : garantir la mixité scolaire en valorisant les différents établissements et en équilibrant leur attractivité. Une réflexion est aussi menée sur l'intervention des collecti-

vités dans les écoles, la manière dont elle s'articule, avec quelle cohérence et comment elle doit pouvoir évoluer. Le travail mené sur la promotion de la santé et de l'alimentation a quant à lui permis d'établir un diagnostic en matière de repas et d'étudier de nouvelles propositions dès le mois de juin. Enfin, un groupe planche sur les loisirs éducatifs sur le temps extrascolaire en vue de proposer des évolutions ancrées dans la réalité des familles concernant notamment les



© C.C

séjours vacances et les accueils de loisirs. Au final, l'ensemble du travail mené doit permettre une plus grande efficacité, cohérence et transversalité de la politique éducative conduite sur le territoire en ayant à cœur de « défendre les droits de l'enfant et favoriser leur accès à la citoyenneté et à une égalité réelle ; lutter contre toute forme de discrimination et favoriser l'émancipation de chacun à travers la découverte, l'autonomie et l'expression » ♦

DES TOUT-PETITS ATTENDUS DANS CERTAINES ÉCOLES



La scolarisation des enfants avant trois ans a été identifiée comme un des leviers pour la réussite des élèves. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République encourage donc les collectivités à favoriser l'accueil des tout-petits dans les écoles maternelles en mettant l'accent sur les secteurs de l'éducation prioritaire. Une vingtaine d'enfants de moins de trois ans étaient déjà accueillis dans différentes écoles de la commune. Pour la rentrée 2016-2017, Saint-Martin-d'Hères s'engage davantage dans ce sens en se donnant des moyens supplémentaires. L'accueil des enfants de moins de 3 ans sera possible dans les quatre écoles maternelles classées en Réseau d'éducation prioritaire (Rep) : Joliot-Curie, Paul Langevin, Henri Barbusse, Jeanne Labourbe et concernerait

entre 30 et 50 enfants. La ville se mobilise et développe à la fois des moyens humains et financiers. Un budget de 40 000 € est alloué et des groupes de travail vont être mis en place pour former le personnel municipal et réfléchir à une organisation des activités et des rythmes spécifiques pour ces jeunes enfants. Sont concernés, les enfants qui n'ont pas fréquenté un mode de garde (crèches collectives ou familiales), le but étant de développer leur socialisation et leur autonomie. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. L'objectif étant de préparer les enfants à la vie à l'école, sans leur imposer des journées trop longues ♦ GC

Pré

Inscriptions

Les pré-inscriptions pour les enfants de moins de trois ans ont lieu actuellement en mairie au service vie scolaire et loisirs. Tél. 04 76 60 72 59 ♦

“ 30 à 50 enfants seraient concernés par la scolarisation avant trois ans à la rentrée prochaine ”

De plus en plus d'élèves

- 400 élèves supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires depuis 2008.
- 3 100 élèves en maternelle et élémentaire.
- 50 élèves en plus par an dans les écoles maternelles depuis 2010.
- 5 % de hausse estimée d'ici 2018.
- Quatre groupes scolaires sont particulièrement concernés : Henri Barbusse, Vaillant Couturier, Voltaire et Condorcet.

POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires

« À la suite de la loi de refondation de l'école et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires qui sont devenus effectifs à Saint-Martin-d'Hères lors de la rentrée scolaire 2014, la municipalité a déployé d'importants moyens humains et matériels pour organiser le temps périscolaire des enfants malgré la baisse des subventions et des dotations de l'État.

Dans ce contexte, nous sommes en train de définir le Projet éducatif territorial (PEDT) qui va prendre la suite du Projet éducatif local (PEL) qui datait du début des années 2000. Il s'agit pour nous de formaliser la politique éducative de la ville, en cohérence avec toutes les actions que nous avons déjà menées avec les enseignants, les services de la ville, les délégués des parents d'élèves et les associations sportives, culturelles et d'éducation populaire.

Notre volonté est de permettre à chaque

enfant de réussir son parcours éducatif durant les différents temps de la journée : scolaires, péri et extrascolaires. C'est pourquoi nous avons créé un comité de pilotage restreint composé de quatre élus, de l'inspecteur de l'Éducation nationale et de représentants de la Caisse d'allocations familiales, du Conseil départemental de l'Isère et de la Direction jeunesse et sport. Des groupes de suivi politique et de travail ont également été constitués afin de formuler des propositions sur le projet périscolaire et sa déclaration en accueil de loisirs, l'accueil d'enfants de moins de trois ans à la rentrée 2016, le numérique à l'école, la mixité scolaire, l'intervention des collectivités, la promotion de la santé et de l'alimentation ou encore les loisirs éducatifs pendant le temps extrascolaire. C'est forts de toutes ces propositions que nous contractualiserons ensuite le futur Projet éducatif territorial qui nous engagera pour les prochaines années » ♦

Propos recueillis par FR

C'EST JOUR DE CLASSE AU MURIER

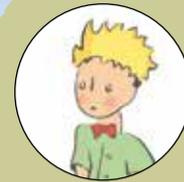
Mardi 22 mars, 8 h 30. Devant l'école Henri Barbusse, deux enseignantes se préparent à faire classe autrement aujourd'hui. Accompagnées de leurs élèves, Mesdames Pignard et Cauquil prennent le bus pour se rendre à l'accueil de loisirs du Murier, à 450 mètres d'altitude. C'est ce qu'on appelle une classe découverte : une alternance de cours et d'activités en plein air, pour sortir de la ville et découvrir la nature autrement. Quatre jours durant, les sens des enfants sont en éveil au fil des rencontres surprenantes faites "Aux quatre coins de la mare", thème choisi par les institutrices parmi ceux proposés. Ils observent des végétaux et animaux aquatiques, sont à l'écoute lors des balades en pleine nature, pré-



lèvent et manipulent, apprennent sur le cycle de vie des espèces...

Ces classes découvertes font partie des outils pédagogiques que Saint-Martin-d'Hères propose aux écoles. Il appartient au corps enseignant d'en bénéficier, ou pas, en faisant une demande préalable. Et le succès est tel que vingt semaines par an, le centre du Murier accueille deux classes à la fois, à raison de huit jours répartis sur deux séjours non consécutifs. Durant l'année scolaire 2015-2016, près de 500 enfants vont bénéficier de ces escapades au plus près de la nature. Et cela ne coûte rien à l'école et aux familles puisque la ville a fait le choix de prendre totalement en charge ces jours de classe au Murier ♦ SY

LES ÉCOLES JOLIOT-CURIE ET HENRI BARBUSSE REFAITES À NEUF !



« Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications. »

Les travaux de réhabilitation et extension entrepris dans le groupe scolaire Henri Barbusse et dans l'école maternelle Joliot-Curie s'inscrivent dans le schéma directeur des établissements scolaires.

Maternelle Joliot-Curie

Rendus nécessaires par l'évolution des besoins sur le secteur, notamment le projet d'écoquartier Daudet, les travaux permettront d'augmenter la ca-

pacité d'accueil en passant de quatre classes actuellement à six classes. L'ensemble du bâtiment est en cours de réhabilitation depuis l'été 2015. Un effort est porté sur la performance énergétique et le confort des usagers, sur la mise en sécurité incendie et l'accessibilité des locaux. Après les phases de démolition et de désamiantage et la réalisation des extensions (restauration, salles de classe et dortoir), les travaux se poursuivent avec

l'isolation des façades, la construction des auvents et les interventions à l'intérieur des locaux. La livraison est prévue pour septembre 2016.

Groupe scolaire Henri Barbusse

Conforter la capacité d'accueil de l'établissement et augmenter celle de la restauration scolaire sont les principaux objectifs des travaux importants réalisés en site occupé. Depuis le démarrage du chantier, à l'automne

2015, par l'installation d'une restauration provisoire et les interventions sur le bâtiment scolaire (de février à septembre 2015), les travaux continuent avec la construction d'une aile supplémentaire (janvier-décembre 2016), la réhabilitation des ailes Est (janvier-avril 2017) et Ouest (avril-juillet 2017). La livraison est prévue pour la rentrée 2017 ♦

OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES : PREMIÈRES ESTIMATIONS

Les prévisions des ouvertures et fermetures de classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune ont été transmises à la ville par le Rectorat. Il s'agit bien entendu d'estimations puisque les inscriptions pour la rentrée prochaine sont en cours. À ce jour, l'école élémentaire Paul Bert et Joliot-Curie bénéficie-

raient chacune d'une ouverture de classe. De même, l'inspection d'académie pourrait envisager des fermetures de classes dans les écoles maternelle Paul Bert, Voltaire et Ambroise Croizat ainsi qu'à l'école élémentaire Joliot-Curie. Ces prévisions répondent à un calendrier précis, mis en place par l'Éducation nationale, qui s'étale

d'octobre à septembre. Jusqu'au jour de la rentrée scolaire, les affectations et les suppressions de classes peuvent évoluer. Les maires sont informés et consultés sur les mesures projetées pour leur commune. Vers la mi-mai, les directeurs d'école transmettent aux services départementaux de l'Éducation nationale le nombre d'élèves

inscrits. Une commission paritaire est de nouveau réunie en juin, à la suite de laquelle certaines mesures de fermetures et d'ouvertures peuvent être levées. En septembre, les derniers ajustements sont effectués au regard des effectifs constatés au jour de la rentrée ♦ GC

Périscolaires

En chiffres

- Matin : une centaine d'enfants
- Midi : 1 600 enfants pour 110 animateurs ou Atsem
- Soir : 1 550 enfants en moyenne pour 140 animateurs ♦

ÉCOLES, UNE VISION À LONG TERME



Le schéma directeur est la synthèse des orientations politiques visant à la bonne optimisation du patrimoine scolaire de la commune. Il s'ordonne autour de quatre enjeux : le diagnostic constant de l'état et de la capacité des bâtiments, l'impact de la carte scolaire, les aménagements à long terme et les évolutions du parc de logements de la ville. D'autres éléments permettent à la commune d'orienter le schéma directeur, notamment l'évolution de la population scolaire. Elle fluctue en fonction des naissances, de la sectorisation, de l'attractivité des établissements et des flux migratoires des familles avec enfants. Toutes ces données sont analysées afin d'effectuer des prévisions en termes d'effectifs pour programmer les aménagements et les adapta-

tions nécessaires. La construction de nombreux logements ces dernières années ainsi que l'arrivée importante de jeunes familles ont entraîné une augmentation des effectifs scolaires. De ce fait, un programme de réhabilitation des écoles de la ville a été engagé. En 2012, la nouvelle école maternelle Paul Langevin a été mise en service. L'année suivante, le projet de réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse est passé en phase opérationnelle. S'en est suivi le lancement, fin 2013, du projet d'extension-réhabilitation de la maternelle Joliot-Curie en vue de l'arrivée du futur écoquartier Daudet. Enfin, des études de faisabilité ont été lancées pour une future réhabilitation de l'école élémentaire Paul Langevin et du groupe scolaire Voltaire ♦ GC

ENCORE PLUS D'ENFANTS AU PÉRISCOLAIRE

En plus du retour à la semaine de quatre jours et demi, la réforme des rythmes scolaires a introduit cinq heures quinze d'ateliers périscolaires journaliers. Ils se déclinent dès le matin à partir de 7 h 30, lors du déjeuner et se poursuivent de 16 h à 18 h. C'est dans ce dernier créneau horaire que l'on a vu le nombre d'inscriptions exploser, passant de 800 à plus de 1 500 par jour, soit une augmentation de 53 %. Les activités culturelles et sportives, qui ne sont pas obligatoires, sont organisées selon le choix et le budget de chaque commune. À Saint-Martin-d'Hères, 450 000 € ont été nécessaires pour la mise en œuvre de la réforme, notamment pour créer et pérenniser des postes d'animateurs, et financer d'autres interventions. Sur les treize groupes scolaires, ce sont près de 140 personnes qui encadrent les activités périscolaires du soir (animateurs, Atsem, enseignants, Etaps, intervenants d'association...), essentiellement en élémentaire où l'offre est diversifiée, fonctionne sur inscription et change chaque trimestre. En maternelle, étant donné que les parents peuvent venir chercher leurs enfants à tout moment, on les laisse évoluer sur

des espaces ludiques (lecture, jeux de société, foot...). Une réflexion est en cours pour organiser au mieux ces moments chez les plus petits ♦ SY



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} MARS

Jeunesse et santé

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 1^{er} mars, avec à l'ordre du jour des délibérations portant sur les séjours et activités pour les jeunes ainsi que sur des conventions de gestion de service entre la ville et la métropole. Un vœu a été également déposé contre la constitutionnalisation de l'état d'urgence et la déchéance de nationalité.

La ville soutient depuis de nombreuses années la jeunesse martinénoise en proposant des activités et des vacances afin de favoriser l'accès pour tous à la culture, aux sports, aux loisirs... Une délibération portant sur la nouvelle tarification des séjours pour les enfants et les adolescents a été soumise afin de favoriser le départ pour tous et ce dans une démarche de solidarité et d'équité entre les familles. Par ailleurs, une réflexion plus globale sera engagée pour repenser ces séjours afin de les rendre encore plus attractifs. Le Conseil municipal a également voté la nouvelle tarification des activités mise en place par le Pôle jeunesse. La programmation culturelle et sportive proposée aux jeunes de 15 à 25 ans s'inscrit dans une démarche de recherche d'autonomie, avec le soutien et l'accompagnement des professionnels du Pôle jeunesse.

Delibérations adoptées à l'unanimité.

Santé

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la ville, dans le cadre de sa mission de santé publique, a mis en place l'action "Prévention du surpoids et de l'obésité chez l'enfant en territoire prioritaire" au sein de l'atelier santé. Cette action s'ordonne autour de la sensibilisation des parents et des enfants sur l'équilibre alimentaire, de l'importance d'effectuer des activités physiques et de l'amélioration du suivi des enfants dépistés en surpoids.

Deliberation adoptée à l'unanimité.

Conventions de gestion

Afin d'assurer la continuité des services publics, des conventions de gestion de service entre la commune et la métropole ont été mises en place. La métropole confie à la ville la gestion



► Le Forum jobs d'été organisé chaque année par le Pôle jeunesse.

de l'entretien des arbres d'alignement, ce qui comprend la taille des arbres, la gestion sanitaire, l'abattage sécuritaire et l'arrosage. La ville transmettra à la métropole un titre de recettes



correspondant aux sommes qu'elle a acquittées. Il en sera de même pour l'entretien des zones d'activités économiques (Champ Roman, Glairons, Pré Ruffier, Bourgamon, Sud, Péri, Porte du Grésivaudan), pour le suivi et la maintenance des véhicules affectés à la gestion de l'eau et de la voirie.

Deliberations adoptées à l'unanimité.

Vœu contre la déchéance de la nationalité

Le Conseil municipal a émit un vœu : Non à la constitutionnalisation de l'état d'urgence et à la déchéance de la nationalité ! « Malgré les multiples discussions, ce projet est en cours d'adoption par le Parlement. Il risque de continuer à diviser la société quand l'objectif devrait être de rassembler

pour mieux lutter contre le terrorisme [...]. S'agissant de l'état d'urgence, le Conseil municipal partage l'opinion de la Ligue des droits de l'Homme qu'un tel régime d'exception ne saurait perdurer dans un État de droit et n'est précisément légitime que lorsqu'il est au service de ce dernier. [...] Parallèlement la constitutionnalisation de la déchéance de nationalité est un déni des valeurs républicaines. Cette mesure serait inefficace en matière de lutte contre le terrorisme. » Le Conseil municipal appelle donc le président de la République à abandonner cette réforme constitutionnelle.

Adopté à l'unanimité des 32 votants (24 pour Majorité, 1 pour conseiller municipal indépendant, 7 pour couleurs SMH) ♦ GC

■ ZAC NEYRPIC : LE PÔLE TERTIAIRE ET MÉDICAL INAUGURÉ

Axud, nouveau pôle d'activités médicales, paramédicales et tertiaire santé de 7 120 m² situé le long de l'avenue Gabriel Péri, dans le prolongement de la clinique Belledonne a été inauguré le 10 mars par Icade, promoteur du programme Axone. Un moment immortalisé lors du traditionnel "coupage" de ruban par le maire, David Queiros, Christian Coigné, vice-président de Territoires 38, aménageur de la Zac Neyrpic, et Laurent Doyat, directeur du développement d'Icade Promotion Sud-Est. Un événement

d'autant plus significatif pour la ville qu'il s'inscrit dans la poursuite des aménagements déjà réalisés dans le cadre de la Zac Neyrpic (Pôle environnement, résidence hôtelière...), mais aussi dans le droit fil des réalisations à venir, comme l'installation dans ce même secteur du centre de jour psychiatrique et des archives départementales (sur les anciens terrains des transports VFD). Le programme Axone est complété d'un second bâtiment, Axor, d'une surface de 1 850 m² et d'un parking en silo ♦ NP



► Le maire, David Queiros, entouré de MM. Doyat et Coigné.



■ RÉSIDENCE CHAMBERTON

Une rénovation d'envergure

Jeudi 17 mars, habitants de la résidence Chamberton et membres du Conseil citoyen étaient conviés par la ville et Pluralis à une réunion de présentation du projet de réhabilitation de leur quartier.

Le bailleur social Pluralis - Habitat est devenu propriétaire de 290 logements de la résidence Chamberton en février 2014. Le temps qui sépare cette date de la réunion publique du 17 mars a été consacré au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Archigroup), à la réalisation de l'étude et du diagnostic des immeubles, aux visites d'appartements, aux rencontres avec des habitants sur des problématiques spécifiques et à l'élaboration concrète de la rénovation. Un travail mené en lien avec la ville qui porte le projet d'aménagement des espaces extérieurs avec la structuration et la réalisation des cheminements, des places de stationnement, des espaces verts et des îlots de dépôt des ordures ménagères dont l'emplacement a été défini en concertation avec des habitants. D'un montant de 1,7 million d'euros, ces travaux interviendront à l'issue de la rénovation immobilière.

Soulignant que cette réunion de présentation devait donner aux habitants la possibilité « de pouvoir s'imprégner de l'ampleur du programme de réhabilitation », le maire, David Queiros,



s'est félicité « du travail conjoint et de longue haleine mené par la ville et Pluralis auprès des anciens propriétaires, mais aussi des partenaires financiers qui ont accepté de déroger aux règles de financement habituelles afin de permettre la réalisation de ce beau projet ».

Un projet qui mise tout autant sur la performance énergétique (norme BBC+) avec notamment la création d'un chauffage urbain, l'isolation renforcée des façades et des terrasses, le

remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une VMC hydro-réglable... que sur le confort des habitants (création de six ascenseurs, de loggias, réfection complète des pièces humides, restructuration des halls...). La sécurité est également un point fort de la réhabilitation (accès par badge, mise en sécurité électrique des logements...). Sans oublier un postulat de départ essentiel : les loyers n'augmenteront pas pour les locataires en place.

« Depuis le début nous avons la volonté de consacrer un budget important à la rénovation (26,7 millions d'euros*, ndr) afin de donner aux habitants un vrai beau cadre de vie. Nous avons également à cœur d'avancer aussi vite que nous le pouvons dans un projet de cette ampleur », a déclaré Didier Monnot, directeur général de Pluralis. Le permis de construire a été déposé en mars et les travaux doivent démarrer fin 2016 pour s'achever en 2020 ♦ NP

Energie

Pour tous

Le Conseil municipal du 29 mars a adopté à la majorité (26 voix pour, majorité municipale) une motion rappelant que l'énergie doit être accessible à toutes et tous dans des conditions d'égalité de tarif et de qualité de service et réaffirmant sa volonté « de voir se développer un monopole public national de production, transport, distribution et commercialisation d'énergie » ♦

*dont des financements de l'État, de la Région, du Département et de la Métro.

■ LINKY : LE CONSEIL MUNICIPAL DEMANDE LA TRANSPARENCE

Gestionnaire du réseau de distribution public de l'électricité, ErDF, a démarré le déploiement des compteurs "communicants" Linky fin 2015. Au total, d'ici 2021, 35 millions de nouveaux boîtiers doivent être installés en France. Source d'interrogations et d'inquiétudes, Linky n'en finit pas de défrayer la chronique. Des habitants se mobilisent, des associations visant à stopper son déploiement se créent et les réseaux sociaux abondent d'articles et commentaires sur le sujet.

Lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars, les élus ont adopté à l'unanimité (36 voix pour) une motion portant sur le déploiement des compteurs Linky et Gazpar (GrDF). Ainsi, soulignant les préoccupations légitimes qu'ont fait émerger l'installation de ces compteurs auprès des Martinérois et dans la société en matière « de santé publique, de problématiques économiques et sociales, de protection des libertés individuelles et de sécurité des données, des problématiques d'emploi » ; le Conseil municipal demande « préalablement à toute installation, à ErDF et GrDF de donner toutes les informations utiles à la compréhension du déploiement de ces compteurs communicants aux usagers et aux communes » ♦ NP

■ UNE VISITE TRÈS OFFICIELLE À RENAUDIE

Depuis l'été dernier, le secteur Renaudie - Chamberton - La Plaine est classé site régional Anru, au même titre que les quartiers Ville neuve et Mistral. C'est pourquoi une délégation parisienne a fait le déplacement jusqu'à Saint-Martin-d'Hères en février dernier. Nicolas Grivel, directeur général de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), et Blanche Guillemot, directrice générale de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), ont été accueillis par le maire David Queiros, ses adjoints, dont Brahim Cheraa, en charge du logement, de nombreux techniciens, des bailleurs sociaux... L'enjeu d'une telle visite ? Avoir une

meilleure vision et compréhension des problématiques propres à ces quartiers et proposer les réhabilitations envisagées. Ce fut donc l'occasion d'aborder les projets de requalification de l'allée Etienne Grappe, la réimplantation des activités commerciales sur la place, d'évoquer les problèmes de stationnement, de gestion des déchets sur l'allée Wiener en particulier... Sans oublier la réhabilitation de 290 logements de Chamberton et de 32 appartements de l'ensemble dit Potié. Si l'Anru n'apporte pas nécessairement une grosse manne financière, elle est un soutien indispensable pour la collectivité, notamment en matière d'ingénierie, qui

pourra ainsi poursuivre ces projets de renouvellement urbain prioritaires. Ils seront finalisés au cours d'une année de protocole qui liera la ville à l'Anru. La signature de la convention va se faire très prochainement ♦ SY



■ CAMILLE ARMAND, DOYEN DU MURIER, NOUS A QUITTÉS



Né le 27 septembre 1924, Camille Armand s'est éteint le 10 mars dernier au Murier, sur la colline où il est né et a toujours vécu. Cultivateur, il a toute sa vie travaillé sur les terres de l'exploitation familiale, la ferme des Périlles. Connu de tous les habitants de la colline, fondateur de l'Association intercommunale pour la colline du Murier (AICM), il en était le doyen respecté et apprécié. La vie de

Camille Armand, décédé dans sa 92^e année, est ainsi indissociable de celle du hameau, comme elle l'est des événements tragiques qui s'y déroulèrent pendant la Seconde Guerre mondiale et de ce funeste 4 janvier 1944 qui vit l'arrestation de douze hommes du Murier par la Gestapo. Parmi eux, Pierre et Camille Armand, tout juste âgé de 20 ans. Le premier décèdera à Compiègne, il avait 23 ans. Camille, Résistant, membre des groupes Francs de l'Armée secrète, sera déporté et interné au camp de Mauthausen. Devenu

le matricule 59 500, il sera affecté au Kommando Gusen I situé à une dizaine de kilomètres du camp, puis sera muté aux usines d'armement Steyer. Le camp sera libéré le 28 avril 1945. Camille foulera à nouveau le sol natal à la mi-mai 1945. Décoré de l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur en avril 2015, il aura tout au long de sa vie consacré de son temps à témoigner auprès des plus jeunes dans les collèges et lycées, au musée de la Résistance et de la déportation ♦

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Georges Oudjaoudi

obligant à un sur-abonnement, les équipements électriques supportés, les délestages sur le réseau et chez l'habitant, etc.

Notre groupe a interpellé la commune. Elle aurait du recenser les questions et les poser à ErdF avant de délivrer son laisser passer qui s'est transformé en laisser faire.

Linky .. il faut répondre aux attentes des habitants

Le déploiement des compteurs Linky dans notre commune est engagé. Beaucoup de citoyens se posent des questions. Le plus simple serait d'apporter des réponses.

ErdF se dit prêt à donner toutes les informations demandées par les communes. Echirolles l'a fait, et a obtenu des réponses concrètes sur les domaines de la santé, les coupures pour impayés, les responsabilités.

D'autres questions nécessitent des engagements d'ErdF. Par exemple : le droit de ne pas communiquer les courbes de charges, que chacun puisse accéder à ses données privées et sachent de qu'elles deviennent après déménagement, les cas

Nous sommes intervenus auprès de la Metro pour que le débat ait lieu et que des demandes d'informations soient formulées auprès d'ErdF.

À notre demande, le vœu adopté, à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 février, conduit à exiger que notre municipalité exerce le strict respect de sa mission de contrôle et informe les habitants avant installation des compteurs. Elle doit s'assurer, notamment auprès d'ErdF, que les compteurs Linky respectent les prescriptions techniques et normes sécuritaires, obtenir les justificatifs et obtenir les vérifications jugées nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes le cas échéant.

Nous recommandons aux habitants de surseoir à autoriser la pose des compteurs tant que des informations publiques ne leur sont pas apportées.

Les compteurs communiquant doivent permettre à tous d'entrer plus facilement dans l'ère de la transition énergétique. Ils doivent permettre de mieux consommer l'électricité et d'adapter la production en permettant une ouverture plus grande aux énergies renouvelables.

Pour cela il faut qu'ils soient utilisés et portés par tous... en confiance ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE LES RÉPUBLICAINS



Mohamed Gafsi

présentation plutôt réussi de la part des services du bailleur avec des images de synthèse du futur projet, vint le temps des questions et des préoccupations. Pour beaucoup d'habitants, il a été regrettable de ne pas avoir pensé à des panneaux photovoltaïques, des travaux plus

Chamberton : Rénovation à deux vitesses

Beaucoup d'habitants étaient présent lors de la présentation des futurs travaux concernant leur quartier et les échanges ont été mitigés entre le nouveau propriétaire des lieux (Pluralis), l'architecte, le maire et les élus.

Le quartier compte 290 logements et Pluralis est aujourd'hui propriétaire de 234 d'entre eux.

Les travaux de rénovation de ce quartier qui fait parti des quartiers prioritaires de la ville et de ce fait subventionné par la Métropole, la Région, etc. sont plus que jamais nécessaires et doivent demander néanmoins toute notre attention. Après une

importants à l'intérieur des appartements car seule les fenêtres et la porte d'entrée seront changés, un parc au milieu du quartier avec pourquoi pas la démolition de deux immeubles, un mur anti-bruit du côté des rails et des places supplémentaires de parking.

Pour ma part j'ai tenu tout d'abord à interpellé le bailleur afin qu'ils nous explique qu'elle était sa position concernant les immeubles dont il n'est pas propriétaire (d'ailleurs une des allées appartient à l'OPAC) et qui se trouvent à "l'entrée du quartier". Il m'avait semblé évident que le projet devait se faire dans sa globalité et de ce fait qu'il fallait opérer un rapprochement avec les autres propriétaires dans ce sens.

Pourtant cette évidence n'a sauté aux yeux ni du bailleur, ni de la majorité Martinéroise. Il est inadmissible de ne rénover qu'une partie de ce quartier bien trop longtemps délaissé et qui demain sera l'image du deux poids deux mesures. j'invite donc la commune à se rapprocher au plus vite des autres propriétaires et de repenser le projet comme il se doit, c'est à dire dans sa globalité !! ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Désormais, le politique ne se gêne même plus pour faire ingérence vis-à-vis de la Justice. Certains politiques, aveuglés par leur carrière, ont un comportement insupportable et sont prêts à toutes les compromissions.

Plan local d'urbanisme : arme de ghettoïsation massive ?

Suite à l'enquête publique, le projet Voltaire a reçu un avis défavorable du commissaire-enquêteur. Le rapport épingle, de manière factuelle, les problèmes liés à ce projet : intérêt général absent, stationnement absent, insécurité, mixité.

La lecture de ce rapport conforte la vision des citoyens ordinaires vis-à-vis de la mauvaise politique, celle qui débecte « ceux d'en bas qui souffrent ». Ceux-ci sont ces honnêtes gens avec des attentes simples, juste du bon sens. Toutefois, suite à ce rapport, le président de la Métropole, Christophe Ferrari a écrit au tribunal pour se plaindre du rapport d'enquête.

N'y a-t-il pas une forme de débilite à vouloir ajouter 4 immeubles sociaux sur la Plaine-Voltaire avec tous les problèmes à régler sur ce quartier surveillé par la Préfecture. Avec plus de 60 % de logements sociaux, arrêtons de faire n'importe quoi en matière d'urbanisme. Les déclarations d'utilité publique permettent de protéger contre les projets abusifs. Heureusement, les habitants et les associations locales du cadre de vie se lèvent pour défendre leur quartier. La majorité du Maire a dénaturé les objectifs du Plan Local d'Urbanisme à savoir une maîtrise publique harmonieuse et responsable. Le PC, PS et PG et divers gauche bétonnent la Ville, malgré l'explosion de logements vides, et vivent de rente fiscale et des dotations pour mieux entretenir un système scandaleux et des réseaux. Si nous ne nous exprimons pas lors de l'enquête publique du PLU, alors le PLU légitimera un bétonnage légal de notre Ville et ses conséquences. Notre Ville prend déjà sa part de misère qu'elle ne sait pas gérer, alors doit-elle en faire encore au prix de devenir un jour un terreau comme Molenbeek ?

Contact : 06 20 66 38 34 ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Et si le 8 mars c'était réellement toute l'année ?

Tout d'abord, je voudrais saluer l'engagement de plusieurs générations de femmes au service de la liberté et de l'émancipation. Leurs combats ont permis de belles victoires dans l'histoire des droits des femmes en France. Dommage que le Parlement soit toujours obligé de légiférer en faveur de l'égalité alors que les droits des femmes devraient naturellement faire partie de la notion plus générale des droits de l'Homme.

On a beau avoir de grandes lois qui instaurent de belles égalités, sur le terrain, les choses ne se passent pas forcément de façon idyllique. Ainsi, même si en théorie les femmes doivent

gagner, à travail égal, le même salaire que les hommes, dans les faits, un écart de 24 % existe entre les salaires féminins et masculins. 85 % des temps partiels imposés et 80 % des bas salaires sont féminins, et 50 % des femmes ont une retraite inférieure à 600 €. Cela risque encore de s'aggraver si la révision du Code du Travail voit le jour.

Le 8 mars est avant tout une journée militante visant à sensibiliser à la question des inégalités hommes-femmes. Aujourd'hui encore, trop de femmes vivent sous les contraintes, parfois même jusqu'à en mourir : excisions, mariages forcés, violences, inégalités salariales et sociales. Cette journée est aussi l'occasion de rappeler qu'il est nécessaire de rester vigilant car toutes les avancées, arrachées de hautes luttes, sont fragiles et font l'objet de nombreuses remises en cause. La condition féminine dans le monde reste précaire. Les luttes et résistances pour l'égalité sont plus que jamais d'actualité car on le voit bien, rien n'est jamais acquis.

À Saint-Martin-d'Hères, des conseillères conjugales et familiales sont à votre écoute au Centre de planification et d'éducation familiale communal, en toute confidentialité, sans jugement, à titre individuel, en couple ou en famille, sur des questions de sexualité, de maîtrise de la fécondité, de violences conjugales, familiales et sexistes, de difficultés éducatives, de la maltraitance et de bien d'autres sujets ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Giovanni Cupani

SMH, une ville qui avance

Quartier Potié

Après la démolition de la barre commerciale et du garage, la réalisation de plusieurs logements et de commerces touche à sa fin. La livraison aura lieu à partir du mois de juin.

Quartier Champberton

L'acquisition d'une partie des logements soit 260 sur les 450 existants par la société Pluralis donne le départ des travaux d'amélioration de l'habitat. Les locataires attendaient avec impatience cette rénovation de leurs logements. Étant

présent comme d'autres élus à la réunion publique du 17 mars, je me pose la question : entendons-nous les mêmes choses ? Ou vient-on dans ce type de réunion uniquement pour médire et faire de la politique politicienne ? Contrairement aux déclarations mensongères, d'un élu de droite, et à une publication sans contrôle de ce type de dires, l'ensemble des logements pourront être rénovés. Actuellement, des négociations ont lieu avec les propriétaires des autres logements. Il est difficile, pour les représentants de Pluralis, de parler en réunion

publique d'accords qui n'ont pas encore aboutis. Heureusement des habitants, directement concernés, ont su poser les vraies questions.

Quartier Renaudie

Les premiers travaux ayant commencé par la rénovation de la place "sans nom", ils seront suivis par la rénovation et l'embellissement de l'allée Étienne Grappe.

À ce jour, des négociations ont lieu avec l'Opac pour des réappropriations de locaux et des modifications sur la place Étienne Grappe.

Quartier Daudet

Les travaux de déplacements des jardins familiaux sont terminés, les recours ayant été purgés, les travaux de voiries et d'assainissement vont commencer dès les premiers jours de juin. Ensuite viendra la création de l'écoquartier Daudet.

À la suite de certaines contestations certains projets sont reportés ou suspendus ce qui entraîne des dépenses de justice, ainsi qu'un manque à gagner (non rentrée des taxes foncières).

Les élus du groupe socialiste vous tiendront informés de l'avancement des dossiers ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Christophe Bresson

Pour un jour, à nouveau, respirer.

Il est, en matière de santé, une préoccupation qui grandit dans toutes nos grandes agglomérations : la dégradation de la qualité de l'air, notamment à cause des poussières fines qui s'y trouvent en suspension. Saint-Martin-d'Hères n'échappe pas à ce problème, d'autant plus que notre ville est coupée en deux par la Rocade Sud, lieu de passage de 170 000 véhicules chaque jour ouvré ! Ces particules fines sont, en effet, notamment produites par les véhicules diesel, ce qui montre d'ailleurs que la politique nationale de soutien au diesel constitue un vrai problème pour notre santé. Alors que faire ?

D'abord, permettre aux habitants de notre commune (mais aussi de toute la région urbaine) de se déplacer facilement sans voiture. Il reste sur ce plan du chemin à faire, à l'heure où le gouvernement et M. Macron veut remplacer les trains par des cars... diesel, et où le développement des TER ne semble pas être la priorité de la nouvelle

majorité régionale, sans parler du Conseil Départemental qui semble plus occupé à augmenter le trafic routier (privatisation de l'A480, augmentation de sa capacité). Mais, attention, demander à tout le monde de laisser sa voiture pour un mode de transport collectif moins polluant n'a de sens que si l'offre de transport en commun, adaptée et attractive, rend ce choix facile. C'est donc là que devrait se concentrer l'investissement public dédié aux déplacements. La Métropole prend sa part sur ce plan, mais ne pourra pas, seule, tout assumer.

Notre groupe porte donc l'exigence de la transparence de l'information et du débat sur ces questions, car seule la mobilisation citoyenne pourra, nous en sommes persuadés, faire en sorte que l'intérêt général en matière de santé prime un jour sur celui des lobbies du transport routier et des grands groupes du BTP.

Qu'il s'agisse de M. Valls ou Macron, ou de la nouvelle majorité de droite au Conseil Régional ou au Conseil Départemental, faisons leur entendre la voix du peuple, celle qui a toujours fait trembler les puissants ! ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ CINÉMA

Un festival pour les tout-petits

Il n'est jamais trop tôt pour s'initier à la grande toile. C'est pourquoi, du 6 au 12 avril, Mon Ciné propose le seul festival de l'agglomération à destination des tout-petits. De courts-métrages en films d'animation, cette quatrième édition embarque bambins et parents dans un univers poétique, parfois drôle, toujours philosophique. Une bien belle façon de faire ses premiers Trois petits pas au cinéma.



Revue

Bacchanales

L'exposition des originaux des couvertures des numéros de la revue Bacchanales éditée par la Maison de la Poésie Rhône-Alpes est à voir jusqu'au 30 avril dans les espaces Paul Langevin et André Malraux de la médiathèque ♦



« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent. »

Café

Lecture

La prochaine séance du Café-lecture de la médiathèque - espace André Malraux se déroulera samedi 30 avril de 9 h 30 à 12 h et aura pour thème "La littérature portugaise et brésilienne" ♦

Théâtre

Asphodèle

Le dernier rendez-vous du cycle de lectures "Voix d'hiver au printemps" sera consacré à Octave Mirbeau et ses Chroniques d'un journaliste du 19^e siècle. Jeudi 28 avril à 19 h, centre culturel (33 avenue Ambroise Croizat). Entrée : 5 €. Renseignements : 04 76 15 33 57 ♦

Une fois n'est pas coutume, les réhausseurs seront tous de sortie à Mon Ciné, au début du mois d'avril. Pas moins de soixante-trois. Un événement se prépare : la quatrième édition de Trois petits pas au cinéma, le seul festival de l'agglomération qui se veut à destination des enfants de deux à six ans. La salle de cinéma martinéroise a l'habitude d'accueillir les enfants des crèches tout au long de l'année. Du 6 au 12 avril, il s'agira d'y aller en famille et en toute sérénité.

Une ambition clairement affichée

Pendant une semaine, Mon Ciné se transformera en un lieu culturel où toute la famille pourra se retrouver. L'âge du public n'entâchera en rien la qualité de la programmation, qui s'articulera autour de deux théma-

tiques : la nature et le récit. Des sujets déclinés en neuf rendez-vous, dont trois avant-premières (*La chouette entre veille et sommeil*, *Les nouvelles aventures de Pat et Mat* et *Robinson Crusoe*) et un ciné-concert. L'idée étant de varier les techniques d'animation (marionnettes, aquarelle, découpage...) et les esthétiques. Plus que cela encore puisque Mon Ciné veut accompagner au mieux le jeune spectateur dans la découverte de ses premières émotions, depuis son fauteuil.

Programmation adaptée, luminosité douce et progressive, son revu à la baisse... rien n'est laissé au hasard pour ne pas agresser les sens des jeunes enfants et favoriser leur éveil au 7^e art. Et après la séance, le récit audiovisuel se prolongera autour d'animations.

Un choix en toute liberté

Les professionnels de Mon Ciné ont pris la liberté de choisir des animations pour ce qu'elles sont, leur qualité et leur message. Ainsi, les enfants pourront s'initier au ciné-concert avec *Qui a miaulé ?* (1957), une séance accompagnée en direct par les musiciens Julien Kamoun et Laurent Bernard. Ils pourront aussi retrouver *Le petit Gruffalo* (2012), découvrir *Ma petite planète verte* (1995-2015), un chef d'œuvre qui éveillent les tout-petits aux questions environnementales. Les parents ne seront pas laissés pour compte avec *Dis maîtresse* (2015), un documentaire de Jean-Paul Julliard sur la première année de maternelle, entre pleurs et moments de joie.

Fidèle à son image, Mon Ciné veut initier le plus grand nombre à la

culture cinématographique au travers de thèmes existentiels ; comme le handicap, les phobies, l'action irréversible de l'homme sur la nature... *Trois petits pas au cinéma* reflète plus que jamais cette envie de montrer, d'expliquer et de sensibiliser à des questions éminemment sociales et ce dès le plus jeune âge. Car être spectateur peut s'apprendre ♦ SY

**Du 6 au 12 avril
Trois petits pas
au cinéma**

À Mon Ciné, label jeune public, 10 av Ambroise Croizat

- De 3,50 € à 6,50 €
- Informations et réservations au 04 76 54 64 55
- Programme complet disponible sur saintmartindheres.fr



■ PROJET LIEU D'ÊTRE

Moments dansés à partager

L'art hors les murs. C'est bien dans l'esprit de faire voyager l'art en général, la danse en particulier, en dehors des scènes de spectacle que la compagnie Acte fait vivre le projet dansé *Lieu d'être* à "Henri Wallon" depuis un mois. Un ultime rendez-vous est donné samedi 4 juin.



« **U**n Manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter », c'est ainsi que le projet *Lieu d'être* est présenté par la chorégraphe Annick Charlot et son équipe de danseurs. Un manifeste qui a invité tous les Martinérois qui le voulaient bien à entrer dans la danse, à ouvrir les portes de leur appartement ou simplement à partager un moment dansé. Du 17 au 20 mars, la compagnie Acte a investi le quartier Henri Wallon et a

donné des représentations dans des lieux habités, sur la place publique et chez des hôtes bénévoles. Peut-être les avez-vous aperçus au centre médical Rocheplane ou dans la salle polyvalente Verlaine ? Ou avez-vous assisté à des danses aux balcons de l'immeuble Ronsard ? Autant de préludes qui donnent au grand public un avant-goût du spectacle *Lieu d'être*, *Manifeste chorégraphique pour l'utopie d'habiter*. Créé en 2010 dans le

cadre de la Biennale de la danse de Lyon, il se jouera sur les façades des immeubles d'Henri Wallon samedi 4 juin à 17 h. Cinq danseurs professionnels, un musicien, un scénographe et soixante figurants complices feront revivre cette fresque humaine dansée une dernière fois, pour que chacun d'entre nous se rappelle le sens de ce travail artistique : « *Mettre en mouvement l'habitat, le collectif, un rêve social* » ♦ SY

■ RENCONTRE AUTOUR DE ANNETTE

Écrire la vie

Des rencontres autour du spectacle *Annette* étaient organisées avec des élèves des collèges Fernand Léger et Édouard Vaillant, le metteur en scène Nicolas Ramond et l'auteure de la pièce Fabienne Swiatly. Ces échanges, portés par la Maison de la poésie et L'heure bleue, ont amené les jeunes à questionner la normalité, mais aussi le travail d'écriture et de création.

« Si tu es comme je suis, alors tout est normal ». Cette phrase, extraite du spectacle, était l'axe de réflexion d'une classe de 3^e du collège Fernand Léger avant leur rencontre avec l'auteure du livre, Fabienne Swiatly. *Annette*, c'est l'histoire d'une enfant pas comme les autres, une enfant sans parole, sans autonomie. À travers des fragments de vie de la fillette, cette pièce de théâtre aborde avec poésie et humour les notions de normalité, de paraître et d'altérité. Des élèves ont ainsi questionné la différence mais aussi le travail d'écrivain et de création. L'échange avec l'auteure a commencé par une lecture d'un passage du livre, amenant la question de la normalité et la difficulté de la définir, puisque chacun en a sa propre vision. Le rapport à la norme, l'obsession du paraître, la peur du handicap sont autant de thèmes traités par la pièce et desquels se sont emparés les collégiens. Cette rencontre a permis d'aborder également à la fois la genèse de ce projet artistique, le processus de création et le métier d'écrivain. Fabienne Swiatly a écrit *Annette* en répondant à une commande du metteur en scène Nicolas Ramond. Il lui a demandé de mettre en texte l'histoire de sa petite sœur. Elle a écrit



Échange entre l'écrivaine Fabienne Swiatly et une classe de 3^e du collège Fernand Léger.

cette pièce en faisant le choix d'une écriture fragmentée et elle a accepté le pari d'un travail collaboratif avec les comédiens, un aller-retour entre la feuille blanche et le travail de mise en scène et de répétitions. Les élèves ont beaucoup questionné l'écrivaine sur son métier. Au cœur des interrogations des jeunes : comment écrit-on et quelles sont les sources d'inspiration ? Les livres de Fabienne Swiatly ont très souvent pour point de départ un élément autobiographique : « *J'ancre mes écrits dans quelque chose d'existant, de vrai, j'ai besoin du réel* ». Pour

elle, écrire c'est aussi énormément de travail, de réflexion, de ratures, de réécritures, « *un cheminement souvent long et difficile...* » Dans le travail de création il y a un risque aussi de se tromper, d'être critiqué, « *mais cela fait avancer* ». Les élèves de 3^e, confrontés aux choix de l'orientation, ont évoqué avec Fabienne Swiatly la question du parcours professionnel, comment et pourquoi a-t-elle choisi la voie de l'écriture ? Il n'existe pas de parcours type, ce qui importe c'est de « *s'appuyer sur ses passions, d'avoir confiance en soi* ». Elle a parlé aussi

de son amour de la lecture, des livres qui l'ont accompagnée et aidée à se construire. Elle souhaite que les lecteurs jeunes et moins jeunes puisent dans ses écrits une force nécessaire pour affronter les difficultés de l'existence, pour aimer la vie malgré tout ♦ GC

■ ŒUVRE PRIMÉE

Annette de Fabienne Swiatly à reçu en 2014 le prix Collidram, décerné par les collégiens



« Il est bien plus difficile de se juger soi-même que de juger autrui. »



■ MEUBLEZ VOS RÊVES

Espace Vallès
Du 25 mars au 30 avril

■ ESPACE VALLÈS

Simulacres en carton

Sylvie Réno se définit comme une collectionneuse pathologique. Son amour immodéré pour les choses se traduit par des sculptures réalisées en carton, son matériau de prédilection, qui exercent une étrange fascination.

Si Sylvie Réno a choisi le carton, banal matériau d'emballage, pour réaliser ses œuvres, c'est au départ par nécessité, pour des raisons purement économiques. Puis, de substitut, il est devenu à ses yeux symbolique. L'artiste glane de nombreux objets dans les rues, à Marseille, mais sa démarche n'a rien d'écologique, et sa volonté n'est pas de leur redonner une seconde vie. Au contraire, elle

aime la société de consommation, l'accumulation. Son travail consiste, à la manière d'un artisan, à reproduire, de façon quasi-obsessionnelle, des objets de la vie quotidienne (brosse, paquet de cigarettes...), avec une extrême minutie, à la limite de la maniaquerie, dans leurs moindres détails. Un « *travail d'orfèvre* », dit-elle... voire de demiurge, qui confère à ses sculptures une étrange et trou-

blante présence, teintée de poésie et appelle une réflexion sur la mimésis, la représentation et le réel. À l'espace Vallès, Sylvie Réno expose des sculptures murales, un tourne-disques, deux tables et chaises sur lesquelles ont été dressés des objets ainsi qu'une fresque colorée et mouvementée ♦ EC

■ Ateliers

■ Numériques

En avril, l'Atelier numérique propose deux séances Gamelab (vendredi 8 avril de 16 h à 19 h et samedi 9 avril de 9 h à 12 h) sur le thème : "Retour vers le futur avec du Retrogaming". Rendez-vous à la maison de quartier Gabriel Péri (04 38 37 17 68) ♦

■ AGENDA CULTUREL

■ ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

> Rencontre autour de la poésie
avec Jean-Pierre Bobillot et Laura Tejada
Mercredi 13 avril à 18 h 30
À partir de 8 ans
De 2 € à 5 €
Réservations : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> Du bitume à la lune
Spectacle co-construit proposé par la MJC Les Roseaux
Vendredi 15 et samedi 16 avril
Tout public
Participation libre
Réservations : 04 76 25 70 72
mjclesroseaux@numericable.fr

> Les Mardis de la poésie
Avec Michaël Glück et Estelle Dumortier
Mardi 19 avril à 18 h 30
À partir de 8 ans
De 2 € à 5 €
Réservations : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

> Un mystérieux voyage en forêt
Théâtre par la Fabrique des petites utopies
Vendredi 22 et samedi 23 avril à 11 h et à 15 h
À partir de 3 ans - De 2 € à 5 €
Réservations : 04 76 14 08 08
smh-heurebleue.fr
Rencontre Bord de scène : temps d'échange avec les artistes à l'issue des représentations

> Palestine en poésie
Avec Olivia Elias, membre de la diaspora palestinienne
Vendredi 29 avril à 18 h 30
De 2 € à 5 €
Réservations : 04 76 03 16 38
maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

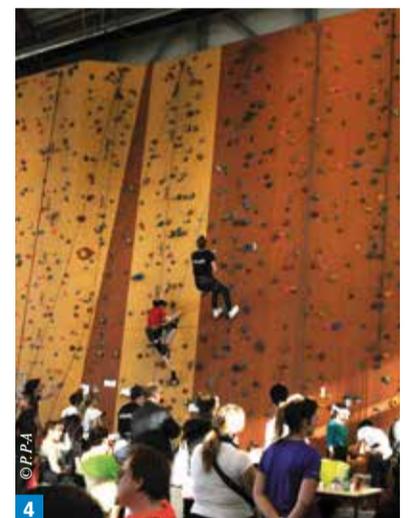
L'HEURE BLEUE
HORS LES MURS

TOURNOI HANDI-HOCKEY

Unis par le sport

La 4^e édition du tournoi de handi-hockey s'est déroulée samedi 19 mars au gymnase Colette Besson dans une ambiance joyeuse. Trente-deux équipes rassemblant des joueurs en situation de handicap et de joueurs dits valides se sont rencontrés toute la journée au cours de matchs amicaux.

Organisé par l'association étudiante Easi (Espace d'animation sportive interdisciplinaire), ce tournoi unique en son genre s'est déroulé sous le signe de la mixité, de la convivialité et du partage (1 et 2). Des équipes de cinq joueurs ont disputé les matchs sur le parquet du gymnase Colette Besson, divisé à cette occasion en trois terrains de jeu (3). Les nombreux participants ont pu s'initier à l'escalade sous l'œil attentif des mascottes colorées (4 et 5). La ville de Saint-Martin-d'Hères a été représentée par une équipe d'agents communaux (en maillots blancs) et une autre d'élus du Conseil municipal (6 et 7) ◆ FR



« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »



CHAMPIONNAT RHÔNE-ALPES DE TAEKWONDO

Le Taekwondo club martinérois a organisé le championnat Rhône-Alpes de taekwondo samedi 5 mars au gymnase Jean-Pierre Boy. Ce sont au total 208 athlètes des catégories cadets, juniors et seniors qui se sont rencontrés sur les quatre aires de combat installés dans le gymnase. A cette occasion, le club martinérois a engagé 17 athlètes dont 14 ont décrochés leur qualification pour les prochains championnats de France. Parmi ceux-ci, citons Mahdi Château (cadet, - 53 kg), Walid Boufama (junior, - 68 kg), Jean-Baptiste Rigaut (senior, - 63 kg) et Ousmane Gassama (senior, - 74 kg) qui deviennent champions Rhône-Alpes.

■ CAFÉ-HISTOIRE

Un début d'anthologie du sport

Une conférence retraçant plus d'un demi-siècle de l'histoire du sport à Saint-Martin-d'Hères s'est déroulée à la médiathèque - espace Paul Langevin.

Rien de tel que replonger plusieurs dizaines d'années en arrière pour mieux comprendre la réalité d'aujourd'hui. C'est fort de ce principe que le secteur du patrimoine de la médiathèque municipale a organisé un "café-histoire", le 9 mars dernier à l'espace Paul Langevin, sur le thème d'un demi-siècle au service du sport martinérois, de l'immédiat après-guerre jusqu'aux années 1990. Trois grands témoins, Jean Bruyat, Pierre Escoffier et Christian Frédiani ont été invités à retracer cette histoire à laquelle ils ont eux-même participé à partir des années 1960. Avec l'aide notamment du service institutionnel des sports de la commune, de nombreuses archives photographiques ont été rassemblées et projetées sur grand écran afin d'illustrer l'histoire de la pratique sportive à Saint-Martin-d'Hères.

L'essor du sport

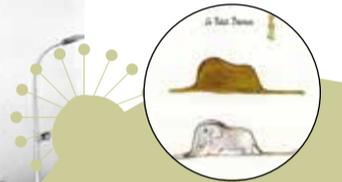
En introduction, il a été rappelé que le premier club sportif connu de la commune est celui des Croix-Rougiens, un club de rugby créé en 1919 par Alexis Jourdan et les frères Salamand. Entre les deux guerres, outre le rugby, on retrouve la trace des clubs de football, de basket, d'haltérophilie et d'athlétisme. Le véritable essor interviendra à la fin de la 2^{de}



Guerre mondiale quand le 1^{er} maire communiste de l'époque, Fernand Texier, posa la première pierre de la piscine municipale, qui fut inaugurée en juin 1949. Premier grand témoin à intervenir, Pierre Escoffier est revenu sur son long parcours dans le monde du sport de la ville. Instituteur à partir de 1955 dans le quartier de la Croix-Rouge, puis directeur de l'école Condorcet, élu durant les mandats d'Etienne Grappe, puis de Jo Blanchon, il participa à la création de l'Entente sportive de Saint-Martin-

d'Hères (ESSM) qu'il présida durant 42 ans. Il expliqua que la population passa de 6 000 habitants en 1946 à plus de 33 000 en 1970 et qu'il a fallu développer un programme de très grande ampleur dans la construction d'équipements sportifs. Antoine Segura, adjoint au sport du maire Etienne Grappe à l'issue des élections municipales de 1965, a rappelé la création de l'Office municipal du sport (OMS) à laquelle il participa. Quant à Jean Bruyat, ancien instituteur et président de l'Amicale laïque dans les

années 1970, il a détaillé la pratique du sport dans les écoles à travers l'activité de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré). Enfin, Christian Frédiani, arrivé dans la ville en 1968, a expliqué comment il participa à la création du service municipal des sports et du centre médico-sportif. Tous ont mis en valeur le développement spectaculaire du sport de masse dans cette commune ouvrière des années 1950 jusqu'à nos jours, dans le but de favoriser l'accès de tous aux différentes pratiques sportives ♦ FR



"Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner."

■ ASSOCIATIONS

Les nouveaux locaux inaugurés

Entouré d'élus, dont Nathalie Luci, adjointe à la vie associative et à l'éducation populaire, le maire David Queiros a inauguré les nouveaux locaux associatifs au 16 avenue du 8 Mai 1945.

Les "nouveaux locataires" étaient nombreux ce soir-là pour fêter ce lieu dédié à la vie associative locale. « Des locaux à l'image de la ville et de la diversité de la vie associative, dans un quartier qui mérite beaucoup d'attention et d'animation », a déclaré le maire. Il a également souligné « les réaménagements et investissements conséquents consacrés pour faire de cet espace un lieu durable, agréable et fonctionnel. Un espace mutualisable, véhiculant un message de "tous ensemble" ». Un "tous ensemble" qui pourra se tisser et se renforcer au gré des échanges et des partenariats qui ne manqueront pas de se nouer entre les différentes associations présentes : Ensemble et solidaires, Citadanse, Amazigh, AAOP (Association



des amis et originaires du Portugal), Mouvement de la paix, Corni (Coordination des ressortissants maliens en Isère), Racines (Collectif pour la connaissance et la valorisation de la culture noire) et la Maison de la

culture portugaise. Les ambiances colorées des peintures, l'architecture particulière imaginée par Jean Renaudie et les terrasses entourant l'endroit lui confèrent un certain cachet qui n'a pas laissé indifférents les

associations, ces dernières n'ayant pas tardé à nommer les espaces partagés en fonction de leur configuration, faisant passer le visiteur de la salle "carrée" à la salle "pointue". Si, certaines associations ont pu au départ être réticentes à l'idée de renoncer à des locaux individuels parfois plus spacieux, tous apprécient d'avoir emménagé dans un espace moderne et confortable. Quant à Sylvain Nlend, de Citadanse, le bureau donnant sur une terrasse qui leur a été attribué ne représente « que du bonheur ! Nous n'en avons pas et cela faisait un moment que nous attendions. » Comme les autres locataires, l'association a pleinement investi les lieux ♦ NP

ESSM

judo
L'équipe senior féminine du club de judo martinérois se classe à la 5^e place du championnat de France par équipes de club. Le groupe était composé d'Elsa Goepfer, Gayané Tafankedjian, Emilie Pegoud, Claire Deries et Amel Saidi ♦

■ UN MOIS EN MUSIQUE

Notes choisies...

Au mois de mars, deux événements majeurs ont fait vivre la musique à Saint-Martin-d'Hères : La quinzaine artistique et le Mois de la musique. Une véritable invitation au partage immodéré de la musique sous toutes ses formes.

1 La médiathèque a donné le La dans chacun de ses quatre espaces. À partir de notes choisies et de photographies, l'exposition *Les notes de Satie* invitait au voyage dans l'univers poétique du compositeur, entre humour et réflexion sur l'humanité.



1 © PPA



2 © PPA



3 © PPA

2 3 4 Les dix ans des Orchestres à l'école (OAE) ont été fêtés en grande pompe mardi 22 mars à L'heure bleue. C'est en 2005 que les premiers cours de violon puis de violoncelle ont été donnés à l'école Henri Barbusse. Les instruments à vent et les percussions ont suivi à l'école Paul Bert. Cent trente musiciens en herbe, entourés de l'orchestre à cordes du CRC - Centre Erik Satie et de l'orchestre Piccola Musica, ont fait revivre cette magnifique aventure musicale.

5 Ces cinquante ans d'aventures humaines et artistiques ont également fait l'objet d'un café-histoire. C'était le vendredi 18 mars, à l'espace Paul Langevin. Archives vidéo, sonores et photographiques ont développé une approche plus historique.



5 © PPA



4 © PPA



« C'est véritablement utile puisque c'est joli. »



6 © PPA



8 © PPA

8 Tout le monde peut créer sa propre musique. C'était le message des ateliers multimédia Musiclab de la maison de quartier Gabriel Péri, où jeunes et adultes ont pu inventer leur propre musique sur tablette.



7 © PPA

6 7 De nombreux temps de rencontre autour de la musique et ouverts à toutes les générations ont rythmé ce mois. Ainsi, une rencontre en chansons sur le thème de la variété française s'est tenue à l'espace R. Rolland, en partenariat avec la MJC Robert Desnos, d'Echirolles (7). Autre moment riche en partages : lors de l'audition de l'orchestre à vent de l'école P. Bert à l'espace A. Malraux (6).



9 © PPA

9 Autre anniversaire, celui des cinquante ans du Conservatoire à rayonnement communal - Centre Erik Satie. Avec au programme : danse, musique et théâtre pour donner à voir et à entendre un spectacle imprévisible, décalé et poétique.

■ JEAN-LUC CHAVANON



Il roule écolo...

... Et il le fait savoir à chaque course de cycloport qu'il dispute. Ancien coureur en 1^{re} catégorie, et après une pause de 15 ans, Jean-Luc Chavanon avait décidé d'enfourcher à nouveau la petite reine pour faire des compétitions mais également pour sensibiliser les organisateurs d'événements et participants au respect de l'environnement.

Jean-Luc s'est sérieusement mis au vélo à l'âge de 15 ans. Il accompagnait alors son père qui venait de s'y mettre pour arrêter de fumer. Le coup de pédale, il l'acquiert au fil des clubs de cyclisme qu'il intègre, où il enchaîne entraînements et compétitions pendant dix années. Et c'est une

autre raison familiale qui le poussera à arrêter son aventure sportive. « J'avais une vie de famille avec une femme, deux enfants. Il fallait construire la maison... Mais quand on pratique le vélo jeune, on a toujours envie d'y revenir. » C'était écrit. Et c'est sur l'invitation d'amis qu'il remonte en selle quinze ans plus tard. Il découvre alors le cycloport : une discipline ouverte aux professionnels comme aux amateurs.

S'il avoue volontiers avoir gardé l'esprit compétitif, à 52 ans il roule avec plus de plaisir, « sur des parcours plus longs, moins stratégiques, demandant davantage de force individuelle ». Un vrai défi personnel pour ce coureur élite*. Discret, le corps affûté, le cycliste s'exprime en force sur les circuits. À raison de 15 000 kilomètres avalés chaque année, il arrache le titre de champion du monde sur un sprint final, sept ans seulement après son retour ! C'était en août 2014 à Ljubljana (Slovénie). « Un souvenir tronqué car je ne l'ai su que le lendemain suite à une réclamation d'un autre concurrent. » Pas de podium, ni de Marseillaise pour ce sportif émérite Martinérois qui reçoit son maillot de champion arc-en-ciel par un colis postal. Une année durant, il l'a porté avec deux logos en alternance ; celui de son club de Chamrousse, et celui de l'association ecycloA dont il a intégré la patrouille. « Même si nous sommes dans une société de loisirs et de consommation, on peut minimiser notre impact sur l'environnement. Il est temps que chacun apporte sa contribution, aussi minime soit-elle. » En partenariat avec des organisateurs de courses, l'association met en place des actions : moins de voitures suiveuses, plus de zones de ravitaillement pour concentrer les détritux, déclassement des coureurs qui jettent des déchets... « Ce n'est pas en remettant un papier dans sa poche qu'on ira moins vite ! » Jean-Luc en est la preuve. Respecter la nature mais aussi son corps puisqu'il consomme bio ou local, « ma femme y fait très attention », dit-il dans un sourire. Sa femme, ancienne vice-championne de France de triathlon, l'a rejoint dans les rangs des coureurs de cycloport. Une passion qu'ils vivent désormais à deux.

Prochaine étape ? Les championnats du monde en septembre. « J'ai hâte mais j'ai un gros doute sur ma participation car il me manque encore 3 000 €. Je cherche donc des financements pour m'envoler en Australie », et pourquoi pas renouer avec l'exploit ? ♦ SY

* Haut niveau amateur, juste en dessous du niveau professionnel.



■ ANTONINA FALCO



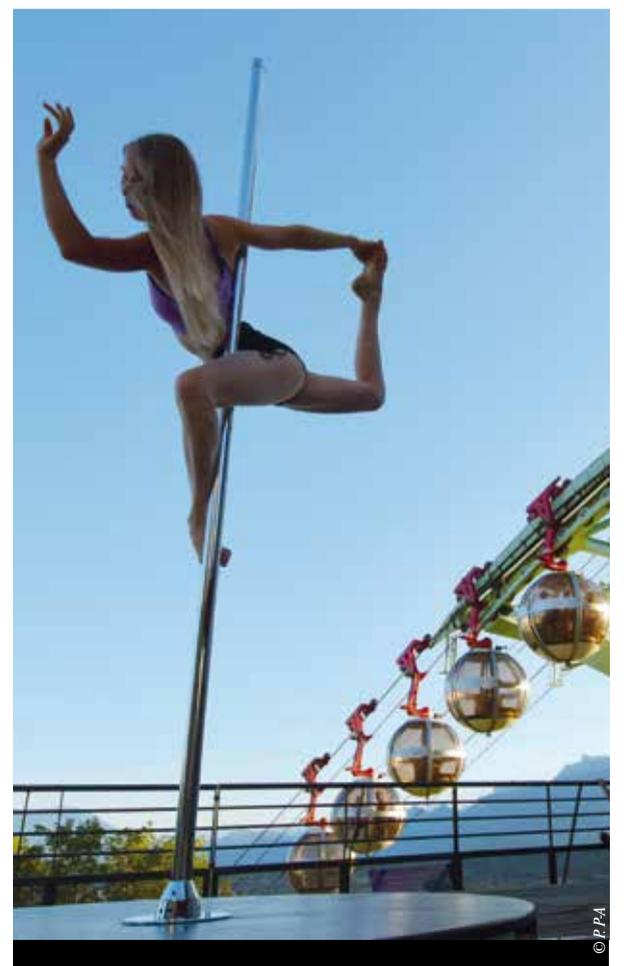
Au fil de la création

Réfléchie, déterminée et dynamique, Antonina Falco sait ce qu'elle veut et s'investit à 100 % dans son projet : créer et diffuser sa ligne de vêtements de sports, spécifiquement adaptée pour la pole dance. Une idée longuement mûrie pour cette jeune femme qui a fait de sa vie professionnelle un terrain de jeu alliant toutes ses passions.

Antonina Falco est originaire du sud de l'Oural, en Russie. Elle est partie étudier en France il y a dix ans, où elle a suivi un cursus universitaire en langue étrangère, puis une spécialisation dans le management et les ressources humaines. À la suite de ses études, c'est la découverte du monde du travail et la confrontation entre ses désirs et la

réalité de l'entreprise. Elle est missionnée pour une durée déterminée, dans une grande société de la région lyonnaise. « De cette période très enrichissante, mais difficile, j'ai compris que plus on "investit" dans l'humain plus cela est dynamisant pour l'entreprise, mais malheureusement cela n'est que très rarement pris en compte par manque de temps et de moyens ». Par la suite, Antonina parcourt les offres d'emploi, « je repérais des postes intéressants mais rien ne correspondait à mes attentes. » Elle décide alors de lister ses envies professionnelles afin d'identifier ses besoins. Qu'est-ce qui la rendrait heureuse ? Ce moment d'introspection a été fondateur pour la jeune femme dans la définition de son projet. Une idée est souvent le processus d'un cheminement où plusieurs événements de la vie sont imbriqués, à l'image d'un puzzle. Antonina a analysé les différentes composantes de son existence comme ses études et son intérêt pour l'humain, le management, les langues, la création mais aussi sa vie personnelle : son attachement à la région grenobloise et son goût prononcé pour le sport, notamment la pole dance (qu'elle pratique depuis 2012). Une pratique sportive alliant souplesse, acrobatie, force, créativité et coordination. En analysant l'univers de ce sport en plein essor, Antonina constate que l'offre de vêtements adaptée pour exercer cette activité est limitée. L'idée de créer sa propre ligne de vêtements lui apparaît alors évidente. « Ce challenge répondait à tout ce qui me plaisait, je pouvais mettre en place concrètement mes idées sur le terrain et répondre à mon besoin de créativité. » Sa rencontre avec Johanna Labruyère-Genevois, styliste, maîtrisant une technique très peu répandue, « coudre en un seul morceau », va finir de concrétiser son projet. Leur collaboration a donné naissance à la marque de vêtements de sports Pole et me, trois modèles ont déjà été créés, ils seront vendus en ligne. Le leitmotiv d'Antonina et de sa partenaire : la qualité et le confort. « On souhaitait inventer le vêtement qui ne reste pas au fond du placard, mais celui que l'on choisit spontanément avant d'aller danser ». À 29 ans, Antonina a trouvé l'activité professionnelle qui ré-

pond à ses attentes, celle qui est en accord avec ses envies. « Je voyage et pratique les langues puisque nous travaillons avec l'étranger. Notre ligne de vêtements est fabriquée dans une usine au Portugal et l'égérie de la marque est une danseuse russe de 13 ans, Olga Trifonova. » Un joli démarrage pour cette jeune entrepreneuse ravie de pouvoir vêtir les nombreuses adeptes de la pole dance ♦ GC





**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

TRAVAUX TRV PUBLICS

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

**Commerçants,
artisans, entreprises,
industriels...**

Faites-vous connaître
dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 90 19

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.

Fermeture pour travaux du 4 avril au 18 juillet inclus.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat. Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sénard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conciliateur de justice

Permanences

Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Elles s'adressent à toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin. Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale. Tél. 04 76 60 73 73.

Guide vacances été

Des activités et des séjours pour les 3 - 16 ans

Le Guide vacances été 2016 est disponible depuis le 22 mars dans les accueils municipaux. Il est également consultable et téléchargeable sur le site Internet de la ville : www.saintmartindheres.fr

Inscriptions :

- Séjours vacances : jusqu'au jeudi 14 avril (envoi des bulletins d'inscription par la Poste).
- Guc vacances : du mardi 17 au jeudi 19 mai (inscriptions sur Internet : <http://vacances.guc.asso.fr>).
- Accueils de loisirs du Murier : du lundi 6 au mercredi 22 juin (pour juillet) et jusqu'au vendredi 15 juillet (pour août).
- Pôle jeunesse : le top départ des inscriptions pour les séjours jeunes (15/16 ans) subventionnés par la ville ont débuté le 23 mars lors du Forum vacances et se poursuivent au Pôle jeunesse qui accueille et accompagne les jeunes dans leur choix de destination tous les mercredis, jeudis et vendredis après-midi.

Atelier "informations et échanges"

Se former au fonctionnement d'une copropriété

Le secteur GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) et l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) mettent en place un cycle d'ateliers "informations et échanges" en direction des copropriétaires et personnes souhaitant acquérir un logement. Ce cycle a pour objectif de donner des outils sur le fonctionnement de la copropriété en s'appuyant sur les textes juridiques (assemblée générale, conseil syndical, charges, travaux...) et d'aider les copropriétaires et futurs copropriétaires à mieux s'investir dans les différentes instances de leur copropriété.

- La formation se déroulera sur cinq séances de deux heures, de 18 h à 20 h, les 9, 17, 23 et 30 mai, à l'antenne GUSP, 34 avenue du 8 Mai 1945.
- Les ateliers sont gratuits et le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Afin de profiter au mieux de la formation, il convient de s'engager sur l'ensemble du cycle.

- Informations complémentaires et inscriptions : Caroline Cialdella
Tél. 04 56 58 92 27 - courriel : caroline.cialdella@saintmartindheres.fr

Poste Croix-Rouge

Fermeture provisoire pour travaux

Des travaux de rénovation et mise aux normes d'accessibilité de La Poste Croix-Rouge (place de la République) vont être réalisés. Dans ce cadre, les locaux vont être fermés au public du lundi 4 avril au lundi 18 juillet inclus. Les usagers pourront à nouveau bénéficier des services de leur poste de proximité dès le mardi 19 juillet au matin.

Continuité de service

Afin d'assurer la continuité du service, La Poste a mis en place une organisation temporaire :

- les clients des conseillers financiers seront reçus essentiellement au bureau de poste principal de Renaudie (création d'un espace d'accueil supplémentaire pour les opérations rapides) ainsi qu'au bureau d'Eybens,
- les usagers ayant des objets à retirer (lettres recommandées ou colis) seront dirigés vers le bureau principal (Renaudie),
- pour les opérations classiques, les usagers ont bien entendu la possibilité de se rendre dans le bureau de poste de leur choix. La présence en personnel sera renforcée sur les autres bureaux de la commune durant cette période.

Campagne de sensibilisation

La Croix-Rouge à la rencontre des habitants

Dans le cadre d'une large campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public, la Croix-Rouge Française vient à la rencontre des habitants du 4 au 30 avril prochains, de 12 h à 20 h la semaine et de 12 h à 18 h le samedi. Les bénévoles seront munis d'un badge et porteront des vêtements aux couleurs de l'association. Ces campagnes visent à sensibiliser les personnes sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge et à trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne font pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

Association La passerelle de Saint-Martin

Exposition-vente de tableaux

Du 28 avril au 30 juin, l'association des familles de l'Ehpad Bon Pasteur, La Passerelle de Saint-Martin, organise une exposition-vente des tableaux réalisés par les résidents de la Maison de retraite du Bon Pasteur, en présence de l'artiste plasticienne Muriel Ouarab.

Le vernissage est quant à lui prévu vendredi 28 avril à 16 h 30.

Maison de retraite du Bon Pasteur - 14 rue Paul Langevin - 06 95 95 19 01.

Logo Ville d'Événements SMH Saint-Martin-d'Hères

Marché aux fleurs

SAM. 30 AVRIL
8H/18H

PLACE DU 24 AVRIL 1915

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Chérie 1058

Logo Ville de Culture SMH Saint-Martin-d'Hères

Bal de la Liberté

7^e anniversaire de la Libération

FORRÓ DE BALKÃO

Samedi 7 mai 2016
de 20 h 30 à 24 h
Place de la Liberté au Village

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

Encore **+** de places de stationnement

ET TOUJOURS MOINS CHER !

NOUVEAU !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77